VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

M. A. Baccich

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES RAPPORTANT DE BEAUX REVENUS,

926-28 Rue Erato. | **1514-16 Rue N. Villeré**

A L'ENCAN, LE JEUDI, 16 AVRIL 1908, A MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE.

SUCCESSION DE VEUVE ANNA STAUB, No 84,854, COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION C.

PAR M. A. BACCICH, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, lé dit ordre daté et signé le 6 mars 1908, je vendrai, à l'enchère publique, la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le JEUDI, 16 avril 1908 à midi, la propriété ci après décrite à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'ilet borné par les rues Villeré, Colombus, Marais et l'avenue B Bernard sur un croquis de voyer dressé par H. W. W. Reynolds, voyer, le 16 mars 1889, annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire le 26 mars 1889, d'après lequel arpentage ledit lot commence à une distance de quatre-vingt quatorze pieds, quatre pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Villeré et Columbus et mesurant soixante neuf pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Villeré, cinquante cinq pieds et deux lignes de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Colombus, de trente deux pieds, et trente cinq pieds et quatre lignes sur la ligne de coté opposée.

Etant le reste de la propriété que la défunte Mme Anna Staub a acquise de Emile Roucquette, veuve de Edmond Breux, par un acte passé le 5 janvier 1879 pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire enregistré au Bureau des Aliénations, livre 111, fo 10 679.

Les améliorations consistent du cottage double toiture en ardoises. Nos 1514-1516 rue N. Villeré, loué à $18.00 par mois.

2° Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Constance Annonciation et Thalie, mesurant quarante trois pieds de face à la rue Erato par cent soixante quinze pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur, étant composée d'une partie des lots originaux six et sept, acquis par ladite défunte, Anna Staub, de H. S. Karstendick, par acte passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 14 juin 1900, enregistré dans le bureau des transferts, livre 175 folio 447. Les améliorations consistant d'un cottage double élevé de terre, toiture en ardoises. Nos 926-928 rue Erato, loué $38 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs la balance en un et deux ans en billets des adjudicataires portant la date avec le jour de l'adjudication, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, devant être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue; cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, le tout sous les clauses usuelles de sécurité, les actes de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs, en plus assumera les taxes payables en 1908, l'acquéreur devant déposé 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

M. A. BACCICH,
Encanteur et Gérant de la
NATIONAL REALTY CO. LTD.

A. D. Danziger, avocat.
15 mars—15 22 29—avril 5 12 16

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 2823 et 2825 rue Melpomène,

Entre les rues Clara et Willow.

Aussi Terrain vacant adjacent à la propriété ci dessus indiquée.

Succession de Michael Gairnes.

No 83,016—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 14 mai 1908, à midi à la Bourse des Propriétés Immobilières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de Cour rendu et signé le 14 avril 1908, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, il sera vendu à l'enchère publique

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Melpomène, Clara, Willow et Thalie, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ou qui en quelque sorte y appartiennent désigné comme lot A surfon plan de Charles D. De Lisle, ingénieur civil, daté du 27 juin 1907 et annexé pour qu'on s'y réfère, à l'inventaire fait par Pe et Stiff, notaire, le 3 juillet 1907. Ledit lot mesure d'après le plan en question 31 pieds 7 pouces de façade rue Melpomène, sur 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles, portant les Nos 2823 et 2825 rue Melpomène.

2° Un certain lot de terre situé dans le même carré que le précédent et désigné comme lot B sur un plan de Charles D. Delisle, ingénieur civil, susmentionné. Ledit terrain mesure d'après ledit plan 30 pieds, 2 pouces de façade rue Melpomène, sur 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le reste s'il y en a à crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec la clause de non aliénendo et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; et ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au détenteur des billets, et l'acquéreur devra payer en sus du montant de son enchère, toutes taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1908; aussi il fera un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant A. B. Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK & STERN,
Encanteurs.

15 av—15 19 26—mai 3 10 14

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Terrain pour Bâtir à Alger.

(5ème District).

Coin des rues Jackson et Madison.

Succession de Charles B. Wolters et sa femme Johanna Hoke.

No 69,355—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 23 avril 1908, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 janvier 1908 de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné comme partie du lot 1 et 2 dans l'ilet 151, borné par la rue Jackson (maintenant avenue Sidney), Madison (maintenant avenue Brooklyn), les rues Homer et Monroe (maintenant Tête), ledit lot mesurant en mesure américaine 60 pieds 5 pouces de face à la rue Jackson par une profondeur et façade à la rue Madison de 64 pieds, le tout plus ou moins.

Conditions—Une moitié au plus comptant, la balance s'il y a, en 1 et 2 ans, respectivement, après la date de la vente et adjudication, à ladite part ou un crédit devant être démontrée par billets faits et souscrits par l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et les taxes de cette année courante A. D. 1908 devant être assumées et payées par l'acquéreur, 10 0/0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Martin S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Mars—22 29—avril 5 12 19 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Bâtisses portant le No municipal 2018 avenue Peters, entre les rues Franklin et Liberté.

Terrains mesurant environ 80'x150'.

Richard S. McConnell vs James E. Tracy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 85,372 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 avril 1908, à midi, les propriétés ci-après décrites à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 585, borné par l'avenue Peters, les rues Franklin, Octavia et Liberté, désigné par le No Trois sur un croquis privé annexé à un acte pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 15 février 1904, d'après lequel ledit lot mesurant cinquante et un pieds plus ou moins de face à l'avenue Peters par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre avec les améliorations etc., qui s'y trouvent situé dans la même quatrième ilet ci dessus décrit et désigné par le No Deux, contigu au lot No Trois et mesurant d'après un croquis ci dessus mentionné vingt neuf pieds de face à l'avenue Peters par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27 mars—27 28—avril 3 10 16 24 30

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

M. A. Baccich

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 2311-13 RUE STE-ANNE--COTTAGE DOUBLE.

Théophile Lemoine et als vs Joseph Foucher.

No 85,455—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 29 avril 1908 il sera vendu à midi, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union en vertu d'un jugement du, rendu et signé en pleine Cour, mercredi, le 18 mars 1908, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Tonti, Miro et Dumaine, étant le lot No 7 (maintenant sur la liste d'assessement comme lot No 2) et mesurant 33 pied de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double ayant 2 chambres et une cuisine d'un côté et deux chambres de l'autre côté connue par les Nos 2311 et 2313 rue ste Anne.

Termes et conditions—Comptant au moment d'adjudication. Acte de vente pardevant George W. Dearing Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur.

Sidney F. Gautier, avocat.
29 mars—29—av 5 12 19 26 29

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour bon placement, Propriété de choix pour résidence.

928 rue Marais, près de la rue Dumaine.

Vente de partage. — Sans limite.

Wallace A. Hatkinson vs Stephen Biggio et al.

No 84,884—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 311 rue Baronne — JEUDI, le 30 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 16 mars 1908, et signé le 20 mars 1908, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, entre Wallace A. Hatkinson versus Stephen Biggio et al, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., ci-dessus y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 147, borné par les rues Marais, Dumaine, St Philippe et N. Liberte (autrefois Tremé) mesurant d'après un devis de G. Lombard I. C. daté le 22 oct 1902, annexé à un acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 12 nov. 1902, 41 pieds 10 pouces de face à la rue Marais par une profondeur de 85 pieds 4 pouces et 3 lignes sur le côté vers la rue Dumaine et sur l'autre ligne de côté vers la rue St Philippe, le tit lot ayant une première profondeur de 47 pieds, de là se rétrécissant 20 pieds 3 pouces et 2 lignes, ayant une deuxième profondeur de 38 pieds 4 pouces et 3 lignes à la ligne du fond, lequel mesurant 21 pieds 8 pouces et 6 lignes de largeur. Le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent en la résidence en bois à deux étages, confortablement distribée avec hangar dans le fond, maison à laver gaz et autres agréments, passage pour voiture, le côté pavé bien situé; la propriété rapportant $20 par mois et ayant de bons locataires.

Conditions—Une moitié au plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un an avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement et garanti par privilège de vendeur et hypothèque et toutes autres clauses de sécurité: l'acquéreur devant assurer les bâtisses jusqu'au montant des billets et transférer la police au porteur, de payer 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur ledit billet, de rembourser les primes de police non expirées et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication, 10 pour cent de son enchère, et payer les taxes de 1908 au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Hy Forcelle, Jr., notaire.

E. J. Méraï et Charles F. Claiborne, avocats. 29 mars—29—av 5 12 19 26 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du sherif d'un grand et joli assortiment de meubles de maison de valeur et dépendances, etc.,

DANS LE LOCAL

No 1025 rue Iberville.

Sarah A. Watts vs Charlotte J. Kemp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 85,381 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 22 avril 1908, à 10:30 heures a.m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le local No 1025 rue Iberville, entre les rues Rempart et Bourgogne.

Le contenu entier dudit local consistant en jolis meubles de maison, installations, dépendances, divers, etc., d'après l'inventaire sur fillère.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

John J. Reilley et Joseph A. Casey, avocats pour la demanderesse.

11 av—11 16 22

VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à l'enchère publique au plus haut enchérisseur sans égard à l'estimation

Emplacement de commerce et residence, 4838 rue Laurel, coin de la rue Lyon.

Cottage simple, 48 6 rue Laurel.

Cottage double, 2327, 2329 rue St Thomas.

Cottage, 2323 rue St Thomas.

Cottage, 2319 rue St Thomas.

Cottage 2315 rue St Thomas.

Cottage double, 5222, 5224 rue Dauphine.

Cottage double, 5226, 5228 rue Dauphine, coin de la rue Egania.

Cottage double, 5300, 5302 rue Dauphine, coin de la rue Egania.

Jeudi, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne

Succession de Marguerite Gaisser, veuve de William Gabler.

No 89,549—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs Bureau No 806 rue Perdido—Ernest A. Carrère, Encanteur — JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 19 mars 1908, par l'Honorable juge W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1. Une portion de terre située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 141, borné par les rues Laurel, Lyon, Annonciation et Bordeaux, désigné par la lettre "A" sur un devis de D. E. Seghers et fils daté le 16 janvier 1908 annexé à un inventaire de A. J. Villeré, notaire, daté le 18 février 1908, et mesurant 62 4" 6" de face à la rue Laurel, par une profondeur de 110 pieds et façade à la rue Lyon, avec les bâtisses qui s'y trouvent No 4838 rue Laurel, coin de la rue Lyon, ladite bâtisse est une bâtisse en brique à deux étages avec mansarde occupée comme une épicerie buvette et résidence, et contenant environ 10 chambres, galerie sur le devant, magasin, dépenses, grande citerne, hangar dans le fond écurie, et loué à un loyer mensuel de $35.

No 2. Une autre portion de terre, située dans le même ilet, désignée par la lettre B sur le devis ci-devant dit, commençant à une distance de 62' 4" 6" de la rue Lyon, mesurant 57' 7" 2" de face à la rue Laurel, par 101' de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent No 4836 rue Laurel, laquelle bâtisse contient 6 chambres, cabinet, citerne, lieux d'aisance, écurie.

No 3. Quatre lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 64, bornés par les rues St Thomas (autrefois Felicity), Chippewa, Philip et Soraparu, désignés par les lettres C, D, E, F, sur un devis de D. E. Seghers et fils, daté le 17 février 1908, annexé à un inventaire de A. J. Villeré, notaire, daté le 18 février 1908, et mesurant comme suit:

Le lot C, 40' 4" de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouvent, Nos 2327-2329 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, cabinet, citerne, lieux d'aisance, hangar de chaque côté, loué $20.

Le lot D, 31' 5" 4" de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouvent, No 2323 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, citerne, hangar, lieux d'aisance, loué $7.00.

Le lot "E", 31' 1" 7" de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouvent No 2319 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, lieux, hangar, loué $7.00.

Le lot "F", 36' 0" 6" de face à la rue St Thomas avec les bâtisses qui s'y trouvent No 2315 rue St Thomas; laquelle bâtisse contient 3 chambres, lieux, hangar, loué $8.00.

Tous desquels lots ont une profondeur de 120' et le lot "F" commençant à une distance de 95' 11" 1" de l'encoignure de la rue Philip.

No 4. Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 195, borné par les rues Dauphine, Royale, Lizardi et Egania, désigné par la lettre A sur un devis de D. F. Seghers & fils, et formant l'encoignure des rues Dauphine et Egania, et mesurant 38 pieds 7 pouces de face à la rue Dauphine, 36' 6" 3" sur la ligne du fond, par une profondeur et façade rue Egania de 119' 10" 3" et une profondeur sur la ligne du côté opposé de 120 pieds, avec le cottage double qui s'y trouve No 5226-28 rue Dauphine, lequel cottage double est retiré, et contient galerie sur le devant, 4 chambres, hangar, lieux d'aisance, citerne de chaque côté. Loué $20.00 par mois.

No 5. Un certain lot de terre contigu au ci-dessus, situé dans le même ilet, désigné par la lettre B sur le devis ci-dessus, commençant à une distance de 33' 7" de l'encoignure de la rue Egania et mesurant 42' 8" de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue Egania, et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de 119' 10" 3" sur une largeur sur la ligne du fond de 45' 2", ensemble avec le cottage double Nos 5222-24 rue Dauphine, lequel cottage double est retiré et contient galerie sur le devant, 4 chambres, citerne, hangar, lieux d'aisance de chaque côté et loué $19 par mois.

No 6. Deux lots de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 196, borné par les rues Dauphine, Royale, Egania et Andry, désigné par les Nos 11 et 12 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 mars 1872 annexé à un acte de E. Bonny, ancien notaire, daté le 26 avril 1872 et mesurant chacun 26' 11" 5" de face à la rue Dauphine, 26' 11" 7 1/2" de largeur dans le fond, par 114' 10" 5" de profondeur: le lot No 12 formant l'encoignure de la rue Dauphine, ensemble avec le cottage Nos 5300-5302 rue Dauphine. Lequel cottage double est retiré de la banquette et contient galerie sur le devant, 4 chambres, lieux d'aisances, hangar, citerne de chaque côté, loué pour $20 par mois.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un an en billets portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente jusqu'à paiement, garant par hypothèque et privilège de vendeur; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion du crédit et de transférer la police au porteur des billets, l'acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et de non vente sans estimation, et cinq pour cent d'honoraires d'avocat au cas où un avocat serait employé pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles; les acquéreurs devant assumer et payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1908, et déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication et d'acheter les propriétés sujettes à aux baux mensuels et de n'avoir droit au loyer seulement de la date de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

CARRERE & KEENEY, Encanteurs,
No 806 rue Perdido.

Chas. F. Claiborne avocat.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain pour bâtir

DANS LE

PREMIER DISTRICT.

Succession de Martin A. Alleyn.

No 85,040 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 mars 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 51 borné par l'avenue Howard (autrefois rue Delord), Tchoupitoulas, S. Peters (autrefois Nouvelle Levée) et S. Market; et mesurant vingt et un (21) pieds et sept (7) pouces de face à l'avenue Howard par une profondeur de cinquante huit (58) pieds et un (1) pouce entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes de 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant Clifford M. Eustis, notaire, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Honorable Walter Guion, avocat.

ROBERT G. GUERARD,
Encanteur.

29 mars—29—avril 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage double 339-41 rue St André, entre les rues Rousseau et St Thomas.

A la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs 311 rue Baronne.

JEUDI, LE 14 MAI 1908, A MIDI.

Succession de Mme Thérèse Muller, épouse de Herbert H. Tilton.

No 85,347—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs, Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 14 mai 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières d'Encan, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre daté du et signé le 8 avril 1908 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes dessus y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 940, borné par les rues St André, Rousseau, Ste Marie et St Thomas, désigné par le No 6 sur un plan de W. Moehlhausen, daté du 21 février 1854, déposé en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente et un pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St André sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles et forme une partie du lot désigné par le No 57, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de ville, daté du 17 fév. 1823, déposé en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville.

Acquis le 21 décembre 1901 par un acte de vente passé pardevant Lamar C. Quintero, notaire en cette ville enregistré dans le livre des transferts fol. 64.

Les améliorations comprennent un joli cottage double retiré, contenant de chaque côté 5 chambres, galerie sur le devant citerne, hangar et cour, portant les Nos 339-41 rue St André, entre les rues Rousseau et St Thomas.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a payable en un et deux ans, devant porter intérêt au taux de sept pour cent par an de l'adjudication jusqu'à payement, l'acte vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant dix pour cent d'honoraire d'avocat pour la collection des billets s'il est nécessaire et l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1908 et les frais de l'acte de vente pardevant Henry G. Stewart notaire, et déposée chez l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0/0 du prix d'achat pour lier la vente.

CARRERE & KEENEY, Encanteurs.

Chas F. Fletchinger, avocat, 303 Bâtisse Denégre.

12 av—12 19 26—mai 3 10 12 13 14

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Ellie Andrich.

No 85,208.

JEUDI, LE 16 AVRIL

A MIDI

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

1/2 intérêt indivis du schooner "Oriente" avec poulies, etc., maintenant dans le Bayou St Jean, vis-à-vis du City Park.

Conditions—Comptant.

GEO. ST. PAUL, Encanteur.

5 av—5 16

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de Terre dans le Troisième District.

Succession vacante de Fransaque Tachon.

No 82,868, Cour Civile de District, Division D.

MERCREDI, 22 avril 1908.

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 3 avril 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre MERCREDI, le 22 avril 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

L'ilet No 57 Faubourg Washington (maintenant l'ilet No 1831, Troisième District) borné par les rues Agriculture, Abondance, Emily et Couvent, accolé le 28 février 1837, enregistré en le livre des transferts No 22, fo 443.

Condition—Comptant. L'acquéreur devant assurer les taxes de 1908 et faire 20 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau du dit notaire No 320 rue St Charles, N. O.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

5 av—5 12 19 22

R. L. Lazarus.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Ambrose Hauser.

Cottage Simple Désirable,

1915 RUE TOURO,

Entre les rues Urquhart et Français, l'Ilet Villeré.

A L'ENCAN,

A la Bourse des Propriétés Foncières,

JEUDI, LE 14 MAI 1908, A MIDI.

Vente par H. L. LAZARUS, Jr,

712 rue Commune.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, signé le 10ème jour d'avril 1908, et adressé à H. L. Lazarus, Jr, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 14 mai 1908, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 21, borné par les rues Touro (autrefois Union), Urquhart, Villeré (autrefois Girod) et Français, d'après un plan dressé par F. M. Tourné, architecte, le 9 mars 1861 et déposé en l'étude de Alexander Bienvenu, ancien notaire en cette ville, comme plan No 35; ledit lot mesurant trente et un pieds onze pouces et six lignes et demi (31' 11" 6 1/2") de face sur la rue Touro (autrefois Union) sur cent-vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes (127' 10" 5") de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit d'un an à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement; garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur devant payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1907 et 1908.

L'acte de vente pardevant Herman Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec

H. L. LAZARUS Encanteurs,
712 rue Commune, sous l'Hôtel St Charles.

12 av—12 19 26—mai 3 10 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans—No 77,943 — Division B — Succession de Marie Martha Favre, veuve de George Meritche — Attendu que Henry B. McMurray, Jr., a produit dûe preuve devant cette cour qu'il est l'agent et avocat de fait dûment autorisé de Mary Cunningham, et que Mary Cunningham est la gardienne dûment nommée du mineur Emile F. Angelles résidant dans la ville de New York, Etat de New York, que ledit mineur a des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane; que ledit avocat de fait désire transférer ladite propriété et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat de New York le domicile dudit mineur.

Maintenant c'est pourquoi avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées de faire savoir la cause s'il en ont ou peuvent en avoir dans les trente jours de la date de la première publication de cet avis pourquoi la demande dudit Henry B. McMurray, Jr., agent et avocat de fait ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

J. G. LYNCH, Député Greffier.

17 mars—17 24 31—av 6 13 15 18

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans, Lac.

AVIS AUX CREANCIERS

Morris Werben versus W. Friedman Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 84,532 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées à savoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sidney A. Loth, receveur en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier.—Edgar M. Cahn, avocat.

16 av—16 20 25

Interdiction de Mary Stenson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 84,907—Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par la Teuto-la Bank & Trust Co., curatrice de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. J. Prowell, avocat.

14 av—14 18 23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William E. Arms

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 84,444—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présenté par Mme W. E. Arms, administratrice de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. E. T. Florance, avocat.

15 av—15 19 24

Succession de Justin Pedeinhore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 85,232 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par John M. Vergnolle, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F. Claiborne, avocat. 15 av—15 20 25

Succession de Edouard Ferretti et

Jeanne Coopers Ferretti, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 85,795—Division D — Attendu que Mme Mathilde Ferretti veuve de Enrico Marinoni, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edouard Ferretti et Jeanne Coopers Ferretti sa femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Guy M. Hornor, avocat. 14 av—14 18 23

Succession de Mme Anna Meisner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,843—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Fred Zengel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conform